



S.I.A.E.P. du Haut-Bois

Chavannes-sur-l'Etang / Elbach

9 rue de Bellefontaine - 68210 Chavannes-sur-l'Etang

Tél : 03 89 25 23 99

E-mail : mairie@chavannes-etang.fr

Procès-verbal des délibérations du Conseil Syndical Séance du vendredi 28 mai 2021 à 19 heures

Procès-verbal affiché le 04/06/2021.

L'an deux mil vingt et un, le vingt-huit mai à dix-neuf heures, le Conseil Syndical du SIAEP du Haut-Bois s'est réuni au Centre Jean Barthelemy à Chavannes-sur-l'Etang, après convocation légale en date du vingt-et-un mai deux mil vingt-et-un, sous la présidence de M. Jean-Pierre THEVENOT, Président.

Feuille de présence :

Conseillers	Présent(e)	Absent(e)	Suppléé(e)	Suppléant
BEZILLE Didier	X			
FEBER Laurent	X			
FREYBURGER Ludovic	X			
GASSMANN Vincent	X			
KANMACHER Michel	X			
SCHACHERER Emmanuel	X (Arrivée à 20h00)			
SCHAFFNER Marc	X			
THEVENOT Jean-Pierre	X			

Assiste également : Rosaria GIANGRECO, secrétaire.

Le Président ouvre la séance à dix-neuf heures.

M. BEZILLE Didier est désigné secrétaire de séance.

1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 26 MARS 2021

Le Président rappelle les points débattus et délibérés lors de la réunion du 26 mars 2021. Les membres présents en approuvent le compte-rendu à l'unanimité.

2. APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE D'EAU POTABLE 2020

Délibération 2021-07

Vu la présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable 2020 et ses annexes,

Le Conseil Syndical, à l'unanimité :

- APPROUVE le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable 2020 tel que présenté et annexé.

3. DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N° 1

Délibération 2021-08

Le Conseil Syndical, à l'unanimité, APPROUVE la décision modificative suivante du budget de l'exercice 2021 :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 21561 : Service de distribution d'eau		1 500.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles		1 500.00 €
D 2315 : Install., mat. et outil. tech.	1 500.00 €	
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	1 500.00 €	

4. AUTORISATION DU PRESIDENT D'ESTER EN JUSTICE

Délibération 2021-09

CONSIDERANT la requête de la MBO Bossert,

CONSIDERANT la possibilité pour le syndicat d'avoir recours à une transaction,

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical, à l'unanimité :

- Autorise le Président à avoir recours à une transaction.
- CHARGE le Président, pour la durée restante du présent mandat, d'intenter au nom du syndicat toutes actions en justice devant toutes juridictions de toute nature, quel qu'en soit le degré ; de défendre le syndicat dans les actions intentées contre lui devant toutes juridictions de toute nature, qu'elle qu'en soit le degré ; de déposer plainte pour le syndicat auprès du procureur de la République, le cas échéant en le constituant partie civile.

5. CONVENTION D'HONORAIRES AVEC LE CABINET RACINE

Délibération 2021-10

CONSIDERANT la requête adressée par Maître Marc Olivier CONTI, avocat de l'entreprise MBO BOSSERT,

Vu la convention d'honoraires présentée par le Cabinet RACINE STRASBOURG, représenté par Maître Nicolas FADY,

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- DESIGNER Maître Nicolas FADY afin qu'il représente les intérêts du syndicat,
- AUTORISER le Président à signer la convention d'honoraires présentée par Cabinet RACINE STRASBOURG, représenté par Maître Nicolas FADY.

6. DIVERS ET COMMUNICATIONS

Arrivée de M. SCHACHERER Emmanuel à 20h00

Le Vice-Président expose à l'assemblée le projet de construction de deux maisons rue de Valdieu à Elbach. Ce projet nécessiterait une extension de réseau. Il demande si le syndicat pourrait envisager des travaux de réfection de la conduite rue de Valdieu.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 20h50.

Le Président, Jean-Pierre THEVENOT



S.I.A.E.P. du Haut-Bois

Chavannes-sur-l'Etang / Elbach

9 rue de Bellefontaine - 68210 Chavannes-sur-l'Etang

Tél : 03 89 25 23 99 – Fax : 09 81 38 51 96

E-mail : mairie@chavannes-etang.fr

Procès-verbal des délibérations du Conseil Syndical

Séance du vendredi 28 mai 2021 à 19 heures

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 26 mars 2021
2. Approbation du Rapport Annuel sur le Prix et la Qualité du Service d'eau potable 2020
Délibération 2021-07
3. Décision budgétaire modificative n° 1
Délibération 2021-08
4. Autorisation du Président d'ester en justice
Délibération 2021-09
5. Convention d'honoraires avec le cabinet RACINE
Délibération 2021-10
6. Divers et communication

Conseillers	Signatures
BEZILLE Didier	
FEBER Laurent	
FREYBURGER Ludovic	
GASSMANN Vincent	
KANMACHER Michel	
SCHACHERER Emmanuel	
SCHAFFNER Marc	